

SYNDICAT MIXTE DE PROTECTION ET DE GESTION

# NATURA 2000 EN CAMARGUE GARDOISE

CAMARGUE  
GARDOISE



## LA DÉMARCHE NATURA 2000 EN FRANCE

Natura 2000 est un projet européen qui s'appuie sur un réseau de sites naturels remarquables qui poursuivent deux objectifs :

- Préserver la diversité biologique.
- Valoriser le patrimoine naturel des territoires.

L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité. La démarche fait appel aux principes du développement durable grâce à la mise en place de différents outils contractuels ou non (contrats et charte Natura 2000, évaluation d'incidence et mesures agro-environnementales).



### ZOOM sur ... L'ÉVALUATION DES INCIDENCES



*Goélands rائلeurs*

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000. Les mesures de gestion et de conservation définies sur un site Natura 2000 prennent en compte les activités économiques, sociales et culturelles, elles ne conduisent donc pas à interdire les activités humaines. Toutefois, les projets, travaux, ou manifestations, susceptibles d'avoir un impact significatif sur les habitats et/ou les espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences. Pour plus de renseignements, se rapprocher de la DDTM30 et du SMCG.



## LA DÉMARCHE NATURA 2000 EN CAMARGUE GARDOISE

LA CAMARGUE GARDOISE EST UNE VASTE ZONE HUMIDE. À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, VOIRÉ INTERNATIONALE, CE TERRITOIRE EST IDENTIFIÉ POUR LA RARETÉ DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES QUI Y VIVENT ET LA FRAGILITÉ DES MILIEUX NATURELS.



Le réseau Natura 2000 en Camargue Gardoise est constitué de 3 périmètres sur 35 000 ha et 8 communes (carte ci-dessus).

Le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise anime, en lien avec les services de l'Etat et les partenaires locaux, la mise en œuvre des actions Natura 2000 sur les 3 sites en Camargue Gardoise : « Petite Camargue », « Camargue Gardoise fluvio-lacustre » et « Petite Camargue laguno-marine ».

### Les objectifs de conservation des sites Natura 2000 de la Camargue Gardoise :

- Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire

- Conserver et restaurer les espèces et leurs habitats

- Mettre en œuvre des actions transversales (comme la limitation des espèces végétales et animales envahissantes)



# Natura 2000

## Qu'es aquò?



### DIRECTIVE OISEAUX 1979

Zone de Protection Spéciale  
«Camargue Gardoise fluvio-lacustre»



Héron pourpré



Grande aigrette



Butor étoilé

Zone de Protection Spéciale  
«Camargue Gardoise laguno-marine»



Sterne pierregarin



Mouette rieuse



Avocette

### DIRECTIVE HABITAT, FAUNE, FLORE 1992

Zone Spéciale de Conservation «Petite Camargue»



Dunes



Lagunes



Cistude  
(Tortue)



Prairies

**RÉSEAU NATURA 2000**  
= 1 projet de territoire  
en Camargue Gardoise



### 3 grands principes de Natura 2000 en France



**Volontariat/  
Contractualisations**



**S'engager sur 5 ans**



**Aides financières**



# L'Opérateur Natura 2000

Elabore et met en œuvre



**1 document d'objectifs  
(DOCOB)**



## MAE

*Mesures agri-  
environnementales*



**Pratiques agricoles favorables**

## CONTRATS Natura 2000

*Pour les propriétaires  
de parcelles, Publiques  
ou Privées*



**Travaux favorables au milieu  
ou à des espèces**

## CHARTES Natura 2000

*Propriétaires ou gestionnaires  
de parcelles*



**Pratiques respectueuses  
des milieux et des espèces**

## DES ESPÈCES ET DES MILIEUX VULNÉRABLES, À FORTE VALEUR PATRIMONIALE

- **20 habitats d'intérêt communautaire** cartographiés parmi les plus caractéristiques : les lagunes, les dunes boisées, les prés salés, les prairies humides...
- Des espèces présentent également un intérêt européen, justifiant la désignation des sites comme certains reptiles ou chauves-souris.
- Des enjeux avifaunistiques avec **69 espèces d'oiseaux** justifiant l'intérêt de cette démarche.



*Grande aigrette*



*Ouarde canepetière*



*Dunes boisées*



*Sterne naine*

## QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT MIXTE DE LA CAMARGUE GARDOISE ?



*Coupe de roseaux - site géré par le SMCG*

Le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise associe les huit communes du sud gardois (Aigues-Mortes, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Le Grau-du-Roi, Saint-Laurent-d'Aigouze, Saint-Gilles, et Vauvert) et le Département du Gard. Outre le Grand Site de France de la Camargue Gardoise, il est animateur de différents programmes concourant à la gestion durable du territoire :

- la gestion des espaces naturels (Réserves Naturelles Régionales, Espaces Naturels Sensibles, sites du Conservatoire du Littoral...)
- l'éducation à l'environnement (espaces d'accueil, animations scolaires, visites guidées, etc.)
- la préservation du patrimoine et de la biodiversité (animation Natura 2000, entretien des sentiers de randonnée, développement de l'éco-mobilité, etc.)
- l'amélioration de la gestion de l'eau (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, schéma d'évacuation des crues, etc.)



*Ilot de nidification réhabilité*

## PETIT RAPPEL HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE NATURA 2000 EN CAMARGUE GARDOISE :

- **1995** : début de la démarche, proposition du Site d'Importance Communautaire à l'Europe ;
- **1996** : premier site désigné, début de rédaction du Document d'Objectifs (DOCOB) ;
- **1998** : premier DOCOB Life validé ;
- **2001** : ZPS fluvio-lacustre validée ;
- **2006** : SIC validé ;
- **2006** : ZPS laguno-marine validée ;
- **2007** : Document d'Objectif (DOCOB) validé à l'unanimité ;

### Et plus récemment :

- **2009** : Validation par le préfet du DOCOB pour les 2 ZPS ;
- **2011** : Actualisation de la cartographie des Habitats d'intérêt communautaire ;
- **2012** : Validation par le préfet du DOCOB pour le SIC ;
- **2016** : Désignation de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) remplaçant le Site d'Importance Communautaire (SIC).

**12 ans d'information et de concertation permettant d'aboutir à des actions concrètes !**

## QUELQUES CHIFFRES DES ACTIONS CONTRACTUELLES MENÉES DEPUIS 2008 :

### ■ Mesures Agro-Environnementales :

- 190 contrats MAE signés par les agriculteurs du territoire : éleveurs, sagneurs, viticulteurs, riziculteurs et propriétaires de grandes cultures ;
- 9000 hectares de milieux naturels et plus de 190 kilomètres de roubines contractualisés ;

**+ de 8 millions d'euros d'aides financières pour les agriculteurs du territoire.**

### ■ Contrats Natura 2000 :

- 9 contrats Natura 2000 signés pour plus de 150 000 € de financement ;

### - Types de chantiers réalisés par et pour des communes et des entrepreneurs :

- gestion d'espèces végétales envahissantes ;

- création d'îlots pour la reproduction des larolimicoles ;
- mise en place d'équipements pour canaliser le public ;
- restauration d'une mare temporaire forestière...

### ■ Charte Natura 2000 :

- 4 signataires ;
- 6 600 ha engagés dans la charte ;
- 19% du périmètre de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

**Des exonérations de la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) sur les parcelles engagées au sein des ZPS.**



### **Syndicat Mixte Camargue gardoise**

Hôtel du Département  
Rue Guillemette  
30044 Nîmes cedex 9  
Tél : 04 66 76 78 55  
[www.camarguegardoise.com](http://www.camarguegardoise.com)

### **Contacts :**

Syndicat Mixte Camargue gardoise (SMCG)  
Animateur des sites Natura 2000  
Nicolas Bonton : 04 66 73 52 05

Service de l'Etat correspondant départemental Natura 2000 – DDTM 30  
Sylvain Mateu : 04 66 62 65 57

*La Camargue est désignée «Réserve de Biosphère» de l'Unesco  
et site RAMSAR «Petite Camargue»*



Responsable de la publication et de la rédaction : Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise  
Conception graphique : Williams Goudet  
Datavisualisation : Marion Boucharlat  
Illustration « Grand Site de France » : Françoise Bargin  
Impression : Revel communication  
Crédit photo : Simon Baudouin, Christophe Pin, Gilbert Lacassin, O. Navarro, Serge Colombaud

